

## **MUNICIPALITÉ DE TINGWICK**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 août 2024 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)  
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)  
Denis V. Lachance, conseiller (19 h)  
Charles Rioux, conseiller (19 h)  
Mario Hinse, conseiller (19 h)  
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Mme Suzanne Gagnon, conseillère est absente

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

**2024-08-257**

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant que l'ajout des sujets suivants est demandé :

- ✓ Location niveleuse
- ✓ Pulvérisation une partie du rang 7 du chemin Craig au 1245, rang 7 (2 km) (60 000 \$)
- ✓ Achat ponceau Sentier Les Pieds d'Or
- ✓ Demande d'appui FADOQ Soleil d'Automne : dépôt projet Programme Nouveaux Horizons
- ✓ Offre de service TestTech : inspection borne fontaine et lavage du réseau

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS**

#### **Le conseiller, Sylvain Hinse**

- L'activité Jeudis en chanson a été un succès, bons chansonniers, excellente participation et ambiance
- Héma-Québec aujourd'hui, remerciement aux organisateurs et donateurs
- La course de boîte à savon sera tenue en septembre

#### **Le conseiller, Denis V. Lachance**

- Rien à rapporter

#### **Le conseiller, Charles Rioux**

- Rien à rapporter

#### **Le conseiller, Mario Hinse**

- Rien à rapporter

#### **Le conseiller, Pierre-André Arès**

- Le 25 août : collecte de canettes par les 12-18 entre 9 h et midi

#### **Le maire, Réal Fortin**

- Activités à venir, population est invitée à y participer

### **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DU MOIS DE JUILLET 2024**

Rien à signaler.

**2024-08-258**

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUILLET 2024**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 2 juillet 2024 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-259

#### ADOPTION DES COMPTES

<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
Bojak	Location compacteur terrain de tennis parc à l'ombre des Pins	313.31 \$
Chantale Ramsay	Remboursement billets Ronde camp de jour, achat filet pickleball, achat bacs eau de pluie et pompe réservoir pour arrosage	1 730.96 \$
Chub & Charley	Groupe de musique Jeudis en chanson	1 100.00 \$
Couture Timber Mart	Remplacement manche de masse, pulvérisateur pour parc	145.97 \$
Cyr Système	Branchement pompe incendie	12 877.20 \$
Emphase Environnement	Étude environnementale phase 1 terrain commercial/industriel	2 644.43 \$
Émy Roy	Achat activités camp de jour	822.16 \$
Enseignes A-Gagnon	Accessoires service incendie	143.72 \$
Équipements Provicto	Réparation débroussailleuse, remplacement batterie «drill» scie pour émondage et souffleur à feuilles	1 012.58 \$
Les Entreprises Bourget	Ajustement prix bitume rang 7 et Chemin de la Station	7 294.78 \$
Gazonnière Vigneault	Tourbe Pavillon Armand-Rousseau	832.42 \$
Groupe CLR	Installation communication service de sécurité incendie, antenne radio directeur et Pagettes de juin	4 853.90 \$
Hydraulique Vigneault	Réparation Kubota et tracteur TC 6070	378.94 \$
Jean-Pierre Bergeron	Remplacement amorceur sur camion pompe	2 680.00 \$
J. Marc Laroche, entrepreneur électricien	Réparation lumières de rues, problème électrique aérateur station épuration, éclairage et ajout de prise garage municipal	10 556.55 \$
Josyane Comtois	Achat inauguration skate parc	247.13 \$
Kubota	Roue tondeuse	57.67 \$
Machinerie Serge Lemay	Achat guenilles garage	15.89 \$
La Nouvelle Union	Avis public terrain vendu Construction Jacques	497.80 \$
Philippe GOSSELIN & Associés	Réparation TV 6070	301.81 \$
Pièces d'auto Allison	Réparation pelle Kubota, fil à soudeuse et fil pour brancher la pompe du réservoir d'arrosage	618.92 \$
Plomberie l'Eaudace	Entrée d'eau nouvelle construction rue Simoneau	2 685.51 \$
Pompes Garand	Pompes incendie	44 316.42 \$
Régie 3-Lacs	Honoraires professionnels projet implantation de barrières d'accès au Trois-Lacs	2 572.20 \$

Roger Grenier	Achat dévidoir pour parc, accessoires pour plate bandes, réparation Pavillon Armand-Rousseau	397.15 \$
Sablère de Warwick	Location box pour asphalte chaude et achat d'asphalte	953.65 \$
Sani Bleu	Location toilette extérieur Pavillon et frais de livraison	355.27 \$
Sel Icecat inc.	Calcium	
Serge Cyr	Honoraires professionnel et frais de transport mise à niveau installation eau potable et usées avril à juin 2024	2 558.12 \$
Sidevic	Peinture pour marquage	109.69 \$
Signalisation Lévis	Achat signalisation, dos d'âne et cônes	2 167.96 \$
Ski Bromont	Sortie camp de jour	891.06 \$
VFD industriel	Réparation camion #6	49.10 \$
Victo Freins démarreurs	Achat accessoires garage et pièces réparation tracteur TV6070	92.16 \$
Vitrierie ML inc.	Réparation vitre tracteur TV6070	229.95 \$
<b>Total</b>		<b>106 504.38 \$</b>

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme globale de 106 504.38 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois de juillet 2024 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 243 549.08 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 1<sup>er</sup> août 2024.

### **INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**2024-08-260**

**Formations « Règlement professionnelle et déontologique des urbanistes 101 », « Lois sur l'aménagement et l'urbanisme » : 315.07 \$**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'inspecteur en bâtiment, Félix Hamel-Small, à participer aux formations « Règlement professionnelle et déontologique des urbanistes 101 », « Lois sur l'aménagement et l'urbanisme » pour la somme de 315.07 \$ pour Tingwick, plus les taxes applicables. Les coûts de la formation seront partagés avec la Municipalité de Chesterville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

### **INSPECTEUR MUNICIPAL**

**2024-08-261**

**Demande Fabrique Notre-Dame des Monts : pavage cour église/CPE**

Considérant que la Fabrique Notre-Dame-de-Monts a présenté une demande de pavage pour la cour d'église/CPE;

Considérant que la Commission scolaire des Bois-Francis emprunte une partie de la cour de l'église considérant que la leur cour est maintenant un sens unique pour circuler;

Considérant que des prix ont été demandés par la Fabrique pour le pavage, à

savoir :

- Pavage Veilleux : 7 026 \$
- Smith Asphalte : 12 400 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu d'accepter la soumission de Pavage Veilleux et de s'engager à payer le 1/3 des coûts à part égale avec la Fabrique et la Commission scolaire.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

**2024-08-262 Remplacement de M. Denis Baril, inspecteur municipal par intérim par M. Marc-André Pépin**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu d'autoriser le remplacement de M. Denis Baril, inspecteur municipal par intérim par l'embauche de M. Marc-André Pépin jusqu'au retour de l'inspecteur municipal. Le salaire ainsi que les avantages seront déterminés dans une entente salariale à signer entre les parties et selon l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-263 Embauche de M. François Houle : ouvrier municipal et conducteur camion de déneigement**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu d'embaucher Monsieur François Houle à titre d'ouvrier municipal et conducteur de camion de déneigement pendant la saison hivernale 2024-2025. Le salaire sera déterminé selon l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-264 Embauche de M. Jordan Grenier-Proulx : conducteur camion de déneigement**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu d'embaucher Monsieur Jordan Grenier-Proulx pour effectuer le déneigement pendant la saison hivernale 2024-2025. Le salaire sera déterminé selon l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-265 Vente vieilles lumières du garage**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu d'autoriser la Municipalité de Tingwick à vendre par soumission les vieilles lumières du garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-266 Vente lot de ponceaux : offre de Ferme Guymari : 200 \$**

Considérant qu'à la suite de l'appel de soumission pour la vente de lot de ponceaux par la municipalité, une seule offre a été déposée sous enveloppe scellée ;

- Ferme Guymari : 200 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'accepter l'offre faite par Ferme Guymari au montant de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Location niveleuse**

**La résolution numéro 2024-08-267**

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu de demander à l'entreprise Groupe FJH d'effectuer un deuxième passage avec la niveleuse sur nos routes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-268**

**Pulvérisation une partie du rang 7 du chemin Craig au 1245, rang 7 (2 km) (60 000 \$)**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu d'autoriser la pulvérisation, le nivellement et le compactage pour la mise à niveau d'une partie du rang 7 du chemin Craig au 1245, rang 7, sur une distance de 2 km pour la somme de 60 000 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**2024-08-269**

**Achat ponceau Sentier Les Pieds d'Or**

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'achat d'un ponceau pour le Sentier Les Pieds d'Or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

**LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**

- ✓ Ministre des Transports et de la Mobilité durable : PAVL aide financière accordée de 35 000 \$

**ADMINISTRATION**

**2024-08-270**

**Activité boîte à savon : le 14 septembre : 1 100 \$**

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick octroi un budget de 1 100 \$ pour la course de boîte à savon, activité qui aura lieu le 14 septembre 2024, remise au 15 septembre en cas de pluie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-271**

**Adoption du rapport annuel d'activités 2023 dans le cadre du schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska à être présenté au ministère de la sécurité publique**

Attendu l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

Attendu l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie qui prescrit à toute autorité locale ou régionale et à toute régie intermunicipale, chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick approuve le rapport annuel d'activités 2023 à être présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-272**

**Livres perdus : facture impayée M. Claude Côté**

Considérant que la facture 2023-141 a été émise pour livre non-retourné à la bibliothèque au montant de 31.01 \$, malgré de nombreux avis de rappel transmis, ladite facture demeure toujours impayée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu de retenir les services d'une agence de recouvrement pour la facture émise et impayée au montant de 31.01 \$ à M. Claude Côté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-273      Renouvellement adhésion FQM : 1 360.92 \$**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick adhère à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2025 pour un montant de 1 360.92 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-274      Cinéma plein air 23 août 2024 : 4 275 \$ plus les taxes**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'octroyer un budget d'un maximum de 4 275 \$, plus taxes, pour l'organisation de l'événement *Cinéma plein air* du 23 août 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-275      Participation Colloque de zone ADMQ : 17 octobre 2024 : Bécancour 143.72 \$**

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la directrice générale, Chantale Ramsay à participer au Colloque de zone de l'ADMQ à Bécancour le 17 octobre 2024, pour la somme de 143.72 \$. Les frais inhérents lui seront remboursés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-276      Annulation résolution numéro 2023-05-151 : Programmation de travaux TECQ : traitement de surface double rang 7**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'annuler la résolution 2023-05-151 de la Programmation de travaux TECQ pour le traitement de surface double rang 7.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-277      Programmation de travaux TECQ : traitement de surface double rang 7**

Considérant que la Municipalité de Tingwick a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

En conséquence, sur proposition du conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que :

- la Municipalité de Tingwick s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le

gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 4 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère de Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 4 ci-joint comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts admissibles.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-278**

**Reddition de compte programme d'aide à la voirie locale sous -volet-projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supramunicipaux : réfection et rechargement route du 5<sup>e</sup> au 6<sup>e</sup> rang**

Attendu que le Conseil de la Municipalité de Tingwick a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que la réalisation des travaux doit être terminée au plus tard à la fin de la troisième année civile à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2024 à compter de la troisième année civile de la date de la lettre d'annonce du est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que l'aide financière est allouée sur une période de trois années civiles, à compter de la date de la lettre d'annonce du ministre;

Attendu que l'aide financière est répartie en trois versements annuels

correspondant au total des pièces justificatives reçues jusqu'à concurrence de:

- 1) 40 % de l'aide financière accordée, pour le premier versement;
- 2) 80 % de l'aide financière accordée moins le premier versement, pour le deuxième versement;
- 3) 100 % de l'aide financière accordée moins les deux premiers versements, pour le troisième versement;

Attendu que les travaux effectués après le troisième anniversaire de la lettre d'annonce ne sont pas admissibles;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'approuver les dépenses d'un montant de 35 000\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-279**

**Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska : Journée internationale des personnes âgées : 3 octobre 2024**

Considérant la demande de partenariat pour l'organisation de la Journée internationale des personnes âgées de la MRC d'Arthabaska;

Considérant que la Municipalité de Tingwick désire contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick offre une contribution de 50 \$ à titre de partenaire et se procure 2 billets au coût de 20 \$ chacun, pour la participation à la Journée internationale des personnes âgées mardi 3 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-280**

**Demande déplacement blocs de ciment activité de skate : Partenaires 12-18 : 7 septembre 2024**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu d'accepter la demande de Partenaires 12-18, le prêt de l'excavatrice et d'un employé, afin de transporter les blocs de ciment pour l'activité du skate parc le 7 septembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-281**

**Demande d'appui du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) : projet pour la conservation et la restauration de l'habitat de la salamandre pourpre**

Attendu le projet pour la conservation et la restauration de l'habitat de la salamandre pourpre du Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) en partenariat avec l'OBV Copernic;

Attendu que ce projet vise à l'amélioration de l'habitat d'une espèce en péril et par le fait même, le maintien d'une bonne qualité d'eau dans les ruisseaux montagneux de la région du Centre-du-Québec;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu que la Municipalité de Tingwick appui le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) pour la conservation et la restauration de l'habitat de la salamandre pourpre.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Autorisation visite représentants Action Environnement Tingwick : terre louée  
La résolution numéro 2024-08-282**

Considérant que l'organisme Action environnement Tingwick a déposé un projet sommaire de concept innovant pour la forêt municipale, visant à développer et à protéger l'espace naturel à être réalisé sur le lot 6 241 824, terrain appartenant à la Municipalité de Tingwick;

Considérant l'orientation ultérieure de la vocation du boisé à être statuée par le Conseil municipal;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse l'autorisation de la visite de la terre louée par les représentants d'Action Environnement Tingwick.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-283 Formation M. David Gosselin, directeur service de sécurité incendie : technicien en prévention des incendies 816 \$ pour 1 035 heures**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'autoriser M. David Gosselin, directeur du Service de sécurité incendie, à participer à la formation de technicien en prévention des incendies d'une durée de 1 035 heures et ce, pour un montant de 816 \$. Les frais inhérents lui seront remboursés ainsi que son salaire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-284 Proposition Climcô : relevés de ventilation et production d'un plan détaillé pour modifier chauffage/climatisation bureau et CPE (approximativement 1 600 \$)**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'autoriser la proposition de Climcô pour l'élaboration des relevés de ventilation et la production d'un plan détaillé afin de modifier le chauffage et la climatisation au bureau administratif et au CPE, pour une somme approximative de 1 600 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-285 Annulation fonds de roulement et transfert compte courant**

Il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu d'annuler le fonds de roulement de la Municipalité de Tingwick et de transférer ces sommes au compte courant.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-286 Demande à Laurentide environnement : bac de peinture et bac d'huile usée**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la demande à Laurentide environnement pour l'obtention de trois bacs de récupération, notamment de peinture, d'huiles usées et de batteries.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-287 Acceptation vente d'une partie de la route Murphy : Ferme Guymari**

Considérant que Ferme Guymari inc. désire acquérir l'ancienne assiette de chemin séparant ses deux terres agricoles exploitées;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la vente d'une partie de la route Murphy à Ferme Guymari inc. Les frais inhérents à cette vente seront à la charge de l'acheteur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-288 Invitation de la Table des MRC : 3 octobre : rencontre de lancement des travaux pour les priorités régionales OVT du Centre-du-Québec**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance et résolu de refuser l'invitation de la Table des MRC à la rencontre du lancement des travaux pour les priorités régionales en occupation et en vitalité des territoires (OVT) du Centre-du-Québec le 3 octobre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-289 Demande d'appui FADOQ Soleil d'Automne : dépôt projet Programme Nouveaux Horizons**

Considérant que le Club FADOQ Soleil d'Automne est un organisme à but non lucratif;

Considérant que le Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) a pour but d'offrir un soutien financier pour la réalisation de rénover le théâtre au local de la FADOQ;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis V. Lachance, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick appui financièrement le projet du Club FADOQ Soleil d'Automne au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**2024-08-290 Offre de service TestTech : inspection borne fontaine et lavage du réseau**

Attendu que l'entreprise Test Tech inc. opère dans les services techniques de certification de réseaux d'aqueduc et d'égout;

Considérant que Test Tech inc. a présenté une offre de service professionnelle pour l'inspection mécanique et la prise de pressions sur 23 bornes incendie;

Considérant que Test Tech inc. procédera à l'inspection des bornes d'incendie de façon à déterminer de manière précise, pour chacune d'elle, toutes les informations qu'elle doit indiquer au registre;

Attendu que cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de services professionnels Test Tech inc., dans l'inspection de bornes fontaine et lavage de réseau pour la somme de 3 404 \$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.**

Des questions sont posées sur les sujets suivants : pavage cour de l'église, réparation clocher de l'église, ponceau à réparer dans le rang 6, débroussailleuse et pavage de trous.

**2024-08-291 Annulation de résolution numéro 2024-08-261 : Demande Fabrique Notre-Dame des Monts : pavage cour église/CPE**

Considérant les travaux de réfection de pavage cour église/CPE;

Considérant les interrogations soulevées lors de la période de questions relativement à la résolution 2024-08-261 quant à la conformité des devis des soumissions déposées,

En conséquence, il sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Denis V. Lachance, il est résolu que le conseil annule la résolution numéro 2024-08-261 pour la demande de la Fabrique Notre-Dame-des-Monts pour le pavage de la cour d'église/CPE et que des demandes de soumissions soient transmises aux soumissionnaires par la directrice générale de la municipalité afin d'obtenir des soumissions précises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-08-292

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 45).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

%%%%%%%%%

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ**

**Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2024-08-259, 2024-08-260, 2024-08-261, 2024-08-263, 2024-08-264, 2024-08-267, 2024-08-268, 2024-08-269, 2024-08-270, 2024-08-272, 2024-08-273, 2024-08-274, 2024-08-275, 024-08-279, 2024-08-280, 2024-08-283, 2024-08-284, 2024-08-286 et 2024-08-290.**

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale & greffière-trésorière**

%%%%%%%%%

\_\_\_\_\_  
**Chantale Ramsay**  
**Directrice générale et**  
**greffière-trésorière**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin**  
**Maire**

%%%%%%%%%

**Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.**

\_\_\_\_\_  
**Réal Fortin, maire**

%%%%%%%%%